BILL S-241

JANE GOODALL ACT

ANIMAL WELFARE

Protect them ALL

SUPPORTED BY

- Dr. Jane Goodall and the Honourable Murray Sinclair (original sponsor and Chair of the Truth and Reconciliation Commission of Canada)
- The Toronto Zoo, the Calgary Zoo, the Granby Zoo, Assiniboine Park Zoo, and the Montreal Biodome
- Canada's leading animal advocacy organizations: the Jane Goodall Institute of Canada, Humane Canada, Animal Justice, World Animal Protection Canada, HSI Canada and Zoocheck.

The Jane Goodall Act is based in science and Indigenous values and protects captive wild animals according to their needs and characteristics. Bill S-241 also addresses the unsustainable global wildlife trade.

The bill will establish the **strongest legal protections in the world** for wild species in captivity, building on Canada's 2019 whale and dolphin laws.

WHY IT IS NEEDED

Captive wild animals have inadequate legal protections in Canada. This situation is dangerous for animal welfare and public safety.

4,000

privately owned big cats in Canada, with reports of poor conditions, safety concerns and lack of oversight

~1,5 MILLION

privately owned exotic animals nationwide

88%

of Ontarians support licensing requirements for zoos in the province and setting standards for animal welfare (Nanos)

HOW IT WILL HELP ANIMALS

- ban new captivity at roadside zoos for big cats, bears, wolves, seals, sea lions, walruses, certain monkeys and dangerous reptiles
- phase out elephant captivity in Canada
- create a new designation for Jane Goodall Act 'animal care organizations,' including zoos, aquariums and sanctuaries
- provide limited legal standing for affected species and encourage orca Kiska's relocation to a whale sanctuary in Nova Scotia
- require permits for individuals and organizations to acquire or breed big cats and other species under the bill
- support action on global trade in wildlife including elephant ivory and rhinoceros horn bans

WILL THE BILL BAN ZOOS?

Absolutely not. Excellent zoos, aquariums and sanctuaries can carry on their animal care, conservation, science and education programs. If passed, this bill would create a transparent and accessible legal standard for animal care organizations that meet **five** criteria: the highest standards of animal care, whistleblower protection, no use of animals in circus-style shows, responsible acquisition of animals, and any additional government standards based on expert consultations.

THE HONOURABLE | L'HONORABLE
Marty Klyne
SENATOR | SÉNATEUR
CANADA

HELP PUT ANIMALS FIRST

Contact your Senator or MP and urge them to support Bill S-241.

PROJET DE LOI S-241

LA LOI DE JANE GOODALL
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Protégeons-les TOUS

AVEC L'APPUI DES PERSONNES ETORGANISMES SUIVANTS :

- La Dre Jane Goodall et l'honorable Murray Sinclair (le parrain du texte original et président de la Commission de vérité et réconciliation du Canada)
- Le Biodôme de Montréal et les jardins zoologiques de Toronto, de Calgary, de Granby et du parc Assiniboine
- Les principaux organismes de défense des animaux du Canada, dont l'Institut Jane Goodall du Canada, Humane Canada, Animal Justice, Protection mondiale des animaux Canada, la Humane Society International Canada et Zoocheck

La Loi de Jane Goodall repose sur les grands préceptes scientifiques et les valeurs autochtones et vise à protéger les animaux sauvages gardés en captivité en fonction de leurs besoins et de leurs caractéristiques. Le projet de loi S-241 s'attaque aussi au commerce international d'espèces sauvages, qui menace la pérennité de la vie sauvage.

Grâce à ce texte législatif, les animaux sauvages gardés en captivité bénéficieront du cadre juridique le plus strict du monde, qui s'inspirera des lois sur les baleines et les dauphins adoptées en 2019.

POURQUOI A-T-ON BESOIN DE CETTE LOI?

Au Canada, les animaux sauvages gardés en captivité sont mal protégés, ce qui est néfaste pour leur santé à eux, mais aussi pour la sécurité publique.

4,000

C'est le nombre de grands félins appartenant à un particulier au Canada; ces bêtes sont souvent gardées dans des conditions pitoyables et dangereuses et ne sont pas surveillées adéquatement

~1,5 MILLION

C'est le nombre d'animaux exotiques appartenant à un particulier au Canada

88%

C'est la proportion d'Ontariens qui estiment que les jardins zoologiques de la province devraient avoir l'obligation de se procurer une licence d'exploitation et que l'on devrait établir des normes pour le bien-être des animaux (sondage Nanos)

RETOMBÉES

Ce projet de loi interdira la mise en captivité des grands félins, des ours, des loups, des phoques, des lions de mer, des morses, des reptiles dangereux et de certaines espèces de singes dans les jardins zoologiques situés en bordure de route

Il fera en sorte qu'un jour, plus aucun éléphant ne sera gardé en captivité au Canada

Il créera la désignation « organisme animalier » pour les jardins zoologiques, les aquariums et les refuges pour animaux

Il conférera un statut juridique limité aux espèces visées et réclamera la relocalisation de l'épaulard Kiska dans un refuge pour baleines de Nouvelle-Écosse

Il obligera les particuliers et les organismes qui souhaitent se procurer un grand félin ou l'une des espèces désignées, notamment pour en faire la reproduction, à obtenir un permis

Il facilitera les efforts de lutte contre le commerce international d'animaux sauvages, notamment en interdisant le commerce de l'ivoire d'éléphant et des cornes de rhinocéros

LES JARDINS ZOOLOGIQUES SERONT-ILS INTERDITS?

Pas du tout. Les jardins zoologiques, les aquariums et les refuges qui sont bien tenus pourront continuer à prendre soin des animaux et poursuivre leurs programmes de conservation, de recherche scientifique et d'information. S'il est adopté, ce projet de loi créera une désignation juridique que les organismes pourront obtenir aisément et de manière transparente. Il leur suffira de répondre à **cinq** critères : appliquer les normes de soins aux animaux les plus élevées qui soient, ne pas utiliser d'animaux pour des spectacles circassiens, protéger les dénonciateurs d'actes répréhensibles, faire l'acquisition de nouveaux animaux de manière responsable et se conformer à toutes les normes gouvernementales adoptées après consultation des spécialistes.

THE HONOURABLE | L'HONORABLE
Marty Klyne
SENATOR | SÉNATEUR
CANADA

L'INTÉRÊT DES ANIMAUX DOIT PRIMER SUR LE RESTE

Demandez à votre sénateur ou à votre député d'appuyer le projet de loi S-241.